

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More du 24 juin 2025

La réunion se tient au château de Rixensart, rue de l'Eglise, 40, 1330 Rixensart, Belgique. Le Président, Christian Boon Falleur, remercie Charles-Adrien de Mérode pour son accueil amical dans le si beau cadre de Rixensart.

Le Président ouvre la séance à 17h, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie. Il rappelle qu'en vertu de la réforme des structures, approuvée par l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009, l'Institut se compose de deux associations, l'une de droit français et l'autre de droit belge, ayant chacune les mêmes membres, les mêmes compositions d'Assemblée générale et de Conseil d'Administration. Nous tenons donc officiellement aujourd'hui deux assemblées, une pour chacune des associations, et une assemblée non statutaire qui présentera un rapport de gestion et des comptes consolidés de l'Institut.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix et Aymeric de Lamotte, scrutateurs. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2024

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2024 (*annexe 1*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2025

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2025 (*annexe 2*).

Le compte-rendu est approuvé.

3. Discussion et approbation du rapport d'activité 2024

Jean-Thomas Lesueur introduit par quelques mots la présentation du rapport d'activité 2024 (*annexe 3*).

Institut Thomas More

Jean-Thomas Lesueur présente et commente les activités réalisées par le pilier laboratoire d'idées :

- 14 publications en 2024 (rapports, notes, notes d'actualité, etc.).
- 3 livres de nos chercheurs : Hugues Eudeline, *Géopolitique de la Chine : une nouvelle thalassocratie* (PUF), Jean-Thomas Lesueur (dir.), *Le Souci de l'homme et du monde. Autour de*

l'œuvre de Chantal Delsol (Le Cerf), Jean-Sylvestre Mongrenier, Géopolitique de la Russie (avec Françoise Thom, PUF, coll. « Que sais-je ? », 4^e édition).

- 14 événements organisés (7 à Paris, 3 à Bruxelles et 4 visioconférences).
- 287 interventions médias (291 en 2023).
- 55 vidéos produites cette année (33 en 2023) et 149 hébergées sur notre chaîne Youtube.
- 246 700 visiteurs uniques (+3,6% par rapport à 2023) et 431 200 pages vues sur notre site internet (+1,3% par rapport à 2023).
- Trois chercheurs juniors ont rejoint l'équipe : Tristan Audras, chercheur associé économie, Alexandre Hogu, assistant de recherche, géopolitique européenne et Martin Laiï, assistant de recherche défense.

Justitia

Aymeric de Lamotte présente et commente les activités réalisées par le collectif Justitia :

- Il rappelle que le collectif Justitia est une initiative qui offre une réponse juridique aux nouvelles intolérances ;
- réseaux de 47 avocats belges et français ;
- 27 procédures déjà traitées ;
- retombées médias.

École Thomas More

Charles Millon présente et commente les activités réalisées par l'École Thomas More :

- Première promotion de la formation « Engagement » au 1^{er} semestre 2024 : 23 auditeurs, 6 week-ends de formation. Nom de baptême de la promotion : Geneviève de Galard.
- Campagne de recrutement de la deuxième promotion pour le 1^{er} semestre 2025 lancée.
- Préparation d'une formation « Municipales 2026 » à réaliser en novembre/décembre 2025.

Le président remercie Charles Millon pour cette initiative et espère que le modèle sera adaptable en Belgique.

Le rapport d'activité 2024 est approuvé.

4. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) et du rapport financier 2024

Comptes consolidés

Le Président présente et commente les comptes consolidés de l'Institut Thomas More pour l'exercice 2024 (*annexe 4*).

Les comptes consolidés pour l'exercice 2024 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2024 (*annexe 4F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2024 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More asbl Belgique

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2024 (*annexe 4B*).

L'Assemblée générale se prononce pour la continuation de l'activité de l'Institut Thomas More asbl Belgique.

Les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2024 sont approuvés. Ils seront, selon la loi, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles.

Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2024 (*annexe 5*).

Les revenus. Les revenus de l'exercice 2024 sont remontés presque au niveau de ceux de 2022 (393 198 euros) après la forte baisse en 2023 (261 537 euros) avec une belle progression de l'ensemble des cotisations et dons (255 269 euros contre 167 647 euros en 2023). Du fait de nos nouvelles activités et des sources et motivations plus variées de nos revenus l'imputation de ceux-ci n'est pas toujours évidente entre les « Dons pour projets particuliers » et « Revenus de contrats d'étude ».

Les dépenses. Le total des dépenses a logiquement augmenté du fait du développement de notre centre d'actions, pour l'instant essentiellement Justitia, et du lancement de l'école de formation. Les frais généraux et services divers, correspondant aux frais de fonctionnement de base de l'Institut, hors rémunérations, restent stables. Les dépenses de sous-traitances et dépenses externes d'organisation d'événements, sont fortement dépendantes du niveau d'activités qui a été en croissance (98 347 euros). Les charges de rémunération ont fortement augmenté (210 433 euros contre 151 029 euros en 2023). Ceci ne s'explique pas uniquement du fait de l'augmentation de 1,5 ETP à 1,8 ETP mais aussi en raison d'une différence d'imputation des réductions de charges sociales belges qui en 2023 ont été directement déduites de celles-ci alors qu'en 2024 elles ont été comptabilisées dans le poste subsides (selon normes comptables belges).

Le résultat. L'exercice se termine avec un résultat consolidé positif de 23 260 euros contre un mali de 21 572 euros en 2023. Notre fonds social consolidé, après report de ce bénéfice consolidé, s'élève au montant négatif de 338 339 euros, contre un montant négatif de 361 599 euros au 31 décembre 2023.

Le Président se félicite de ce résultat, après la mauvaise année 2023. Il rappelle néanmoins l'importance des dettes commerciales, qui exige de redoubler d'efforts dans la recherche de financement. Il explique les démarches qu'il a engagées en Belgique pour trouver de nouveaux soutiens financiers.

5. Discussion et approbation du budget prévisionnel 2025

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2025 (*annexe 6*).

Le budget prévisionnel 2025 est approuvé.

6. Décharge aux administrateurs

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2024.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

7. Nominations statutaires : nouveaux administrateurs

Le Président présente la proposition de nomination de trois personnalités, qui ont été nommées membres effectifs par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 24 mars 2025, comme administrateurs :

- M. Jean de Belot : nomination approuvée
- M. Tarick Dali : nomination approuvée
- Mme Diane de Bourguesdon : nomination approuvée

Ces administrateurs sont nommés pour un terme de deux ans afin que leur mandat vienne à échéance en même temps que celui des autres administrateurs, c'est-à-dire à l'Assemblée générale ordinaire de 2027, approuvant les comptes de 2026.

8. Discussion stratégique

Discussion libre n'appelant pas de vote.

9. Questions diverses

Charles Millon signale aux membres présents que Jean de Belot, qui vient d'être nommé administrateur, a proposé un projet de programme politique qui pourrait être réalisé par l'ITM dans la perspective de l'élection présidentielle française de 2027. Jean de Belot détaille son idée d'une démarche en deux temps (état des lieux au printemps 2026 et propositions à l'automne). Il indique qu'il a déjà commencé à ébaucher une proposition avec Jean-Thomas Lesueur.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 19h.